| ATELIER 3 : L'impact de devoirs faits sur les pratiques pédagogiques des enseignants? | |
|--|---|
| SYNTHESE DE LA PRESENTATION D'EXPERIENCE ET DES ECHANGES | MISE EN PERSPECTIVE EN ACADEMIE : QUELS REINVESTISSEMENTS ? |
| Points forts des dispositifs présentés ? Rôle spécifique de certains acteurs comme le coordonnateur ou le conseil pédagogique. Nécessité d'établir un diagnostic partagé Amorce en classe des devoirs (changement des pratiques dans la classe) | Accentuer le rôle des IA-IPR : accompagnement, « réassurance », pilotage d'une réflexion sur le sens donné aux devoirs et la modération de leur quantité. Réflexion en conseil d'enseignement sur les devoirs non réalisables à la maison (devoirs faits/ devoirs faisables) |
| Difficultés rencontrées - pistes pour les dépasser ? Fédérer l'ensemble des équipes autour de pratiques communes. Articuler les différents dispositifs existants (AP, heure de vie de classe) Spécificité du cycle 3 : nécessité d'harmoniser les pratiques enseignantes. | |
| Apports issus des échanges ? Nécessité de créer des habitudes de travail et des rituels Implication des corps d'inspection sur la question des pratiques concernant le travail personnel des élèves | |